



Si ce mail ne s'affiche pas correctement, retrouvez-le en PJ

GREVE INTERPROFESSIONNELLE DU 19 MARS



RDV au Vieux-Port—MARSEILLE à 10H30, sous les drapeaux FO

Communiqué du SNUDI FO : [TOUS DANS LE GREVE INTERPRO DU MARDI 19 MARS !](#)

J-1 : D'après les remontés des écoles à 21h30 :

[plus de 192 écoles seront fermées \(100% de grévistes\) !](#)
[plus de 250 écoles fortement impactées \(+50% de gréviste\)](#)

Continuez à nous remonter l'état de la grève dans vos écoles
[Renseignez l'enquête grève ICI](#)

Face à cette offensive, au mépris du ministre et vu la réussite de la grève, la question de la reconduction de la grève n'est-elle pas à l'ordre du jour ?

Discutons-en dans les écoles et participez aux RIS organisées par le SNUDI FO pour définir les revendications et décider ensemble, tenez-nous informés !

[Voir la programmation des RIS pour le 2ème trimestre](#)



19 mars : la grève s'organise,
La grève pour mettre en échec les projets du ministre
Blanquer et du gouvernement

La Fédération FORCE OUVRIERE de l'enseignement informe ses syndicats, ses adhérents et militants et l'ensemble des personnels que toutes les informations qui lui sont transmises confirment que la grève du mardi 19 mars se prépare activement dans les écoles, établissements scolaires et services.

A Lyon, Bordeaux, Nantes, Paris et la région parisienne, dans tous les départements et dans toutes les villes, la grève se prépare et s'organise. Les personnels veulent une grève massive et puissante et ils savent que 24h de grève ne suffiront pas pour faire reculer le gouvernement et le ministre.

[Lire la suite...](#)



Se syndiquer au SNUDI FO 13 pour 2019

C'est le bon moment !

Bulletin d'adhésion 2019 à télécharger >>[ICI](#)<<

Vous pouvez fractionner votre règlement en plusieurs chèques (10 maximum).

Les cotisations de nos syndiqués sont les seules ressources du syndicat et la garantie de notre indépendance syndicale.

Se syndiquer au SNUDI FO vous donne des droits et des avantages :

- 66% de la cotisation est déductible des impôts
- être informé, et défendu en priorité en cas de besoin, même si nous défendons aussi les autres collègues dans la mesure de nos moyens et bénéficier du contrôle systématique de votre dossier par nos élus du personnel en CAPD, CTSD, CHSCT, Commissions de réformes, ...
- adhésion automatique à l'AFOC, 2ème association de consommateurs française
- participation aux événements organisés par le syndicat tout au long de l'année (sur temps de travail ou hors temps de travail et pour ceux qui le souhaitent bien entendu).
- Lorsque vous êtes adhérent FO, vous êtes protégé par une assurance juridique professionnelle que la FNEC-FP FO a signé avec la MACIF.



Retrouvez toutes les informations pour défendre nos droits et garanties statutaires d'enseignants fonctionnaires d'Etat sur notre site

Un renseignement ?
Une question ?
Contactez-nous !



Si vous souhaitez vous désabonner de cette liste de diffusion, merci de nous renvoyer un mail avec la mention « désinscription de la liste de diffusion » à l'adresse mail : contact@snudifo13.org
Nous traiterons votre demande immédiatement.